



---

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

---

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, plus rien ne peut être mis en dehors de votre bac pour la collecte des ordures. Par conséquent, la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, en collaboration avec la Coopérative Gestion Phénix, a mis en place une collecte d'encombrants par mois. **Il vous suffit de téléphoner au 819 538-3905 ou envoyer un courriel à [encombrant.ste.cp@gmail.com](mailto:encombrant.ste.cp@gmail.com) pour prendre rendez-vous afin que l'on vienne chercher vos encombrants.**

Sachez donc que maintenant, ces différents objets ne sont plus enfouis, mais valorisés: soit en les réparant et en leur donnant une 2e ou 3e vie, soit en les démantelant ce qui permet ainsi de réutiliser les matières premières qui les composent.

Les encombrants se définissent comme suit :

- Meuble-mobilier;
- Électroménager et matériel issu de la REP (responsabilité élargie des producteurs) des électroménagers;
- Accessoire électrique ou à gaz pour usage domestique;
- Matériel électronique;
- Réservoir d'eau chaude, baignoire, évier, cuve de toilette;
- Bicyclette et accessoire de véhicules (siège d'enfants, boîte à ski, etc.);
- Matelas;
- Matériaux bruts tels que le bois, métaux;
- Mobilier de jardin;
- Bibelots et articles de décoration;
- Articles de loisir, de camping, outils;
- Tissus d'ameublement;
- Appareil de chauffage, etc.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à contacter la Coopérative Gestion Phénix à l'adresse courriel suivante: [encombrant.ste.cp@gmail.com](mailto:encombrant.ste.cp@gmail.com).

Merci de votre collaboration.

Nathalie Vallée, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière